



SYNDICAT CFDT DE LA METALLURGIE DU BAS-RHIN
RESPONSABLE ADHESIONS PRISSON FRANCIS
4 CITE EICHELBACH 67110 ZINSWILLER
E-Mail : prissonf@laregie.fr
Site Internet : www.cfdt-metauxalsace.com

JE SOUHAITE ADHERER A LA CFDT

NOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	
TEL ou PORT :	MAIL :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :

Salaire Annuel Net	€	Cotisation Mensuelle	€
Prélèvement	<input type="checkbox"/> par mois	<input type="checkbox"/> 2 mois	
Ma cotisation mensuelle sera calculée sur la base de 0,75% du salaire annuel net divisée par 12			
ENTREPRISE :			
ADRESSE :			
Cadre	<input type="checkbox"/>	Employé	<input type="checkbox"/>
		Ouvrier	<input type="checkbox"/>
		type de contrat	CDD <input type="checkbox"/>
			CDI <input type="checkbox"/>
Fais-le / /		<u>SIGNATURE</u>	

>>>>> JOINDRE UN IBAN/BIC

Mandat de prélèvement SEPA	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT Métallurgie du Bas-Rhin à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT Métallurgie du Bas-Rhin . Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
	Référence unique du mandat RUM délivré par le syndicat:	Identifiant créancier SEPA :	
Débiteur : Votre Nom _____ Votre Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____	Créancier : Nom _____ Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____	CFDT METALLURGIE DU BAS-RHIN 9 RUE DE L'EGLISE 67120 MOLSHEIM France	
IBAN			
BIC			
Paieement :		<input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif	<input type="checkbox"/> Ponctuel
A :		Nom et Adresse	
Le		de votre Banque	
Signature :		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veillez compléter tous les champs du mandat.	
Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.			

Les bénéfices de la cotisation

- L'information au travers de la presse syndicale-(CFDT Magazine, la voix des métaux, des publications interprofessionnelles régionales,...) en provenance de la section
- La formation syndicale
- Le soutien aux adhérents par la CNAS : indemnisation en cas de grève, l'aide juridique dès 6 mois d'adhésion
- Le traitement prioritaire de vos dossiers par la section syndicale en entreprise
- A noter : le fonctionnement des structures est assuré en partie grâce aux cotisations, celles-ci se révèlent donc indispensables pour maintenir l'indépendance financière du syndicat



Votre cotisation vous permet aussi de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % de son montant

Exemple : sur 10,00 € cotisés, le reste à charge pour l'adhérent n'est que de 3,40 €

Pour un montant de 10 € cotisés sont répartis ainsi :

- Part confédérale: 20,2 % soit 2,02 €
- Part Fédérale (FGMM): 25,4 % soit 2,54 €
- Part Régionale (URI): 19,8 % soit 1,98 €
- Part CNAS (caisse de grève et aide juridique) 0,86 % soit 0,86 €
- Part du Syndicat au niveau départemental 26 % soit 2,60 €